

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Acade-Gabon au secours des enfants orphelins

CNB  
Libreville/Gabon

PLUS d'une vingtaine d'adolescents issus des orphelinats Arc-en-ciel et El-jireh ont reçu, des mains des membres de l'Organisation non gouvernementale (Ong) Acade-Gabon, des Carnets de présomption d'identité (CPI). C'était à l'occasion de la célébration du 18e anniversaire de cette Ong, jeudi dernier à son siège de Libreville. Conformément aux idéaux

de lutte contre les violences faites aux femmes et de protection des droits de l'enfant que prône cette entité, les membres avaient pris l'engagement d'établir ce document à ces enfants abandonnés, qui ne disposaient guère de pièce d'état-civil jusqu'à un certain âge, aux fins de leur accorder le statut de citoyen ayant les mêmes droits et devoirs que tout le monde.

Saisissant l'occasion, le président d'Acade-Gabon, Henry Ndong Ekogha, a présenté le bilan des actes posés par son

Ong ces dernières années. "En 2014, nous avons produit tour à tour des Carnets de présomption d'identité aux enfants apatrides, des livrets de biens communs pour protéger les biens d'un couple. Et, récemment, la phase du mariage mixte, le cas des femmes expatriées en mariage avec les Gabonais", a-t-il expliqué. Tout comme il a fait des projections sur l'avenir. "L'un des

défis majeurs d'Acade-Gabon est de contribuer, aux côtés du gouvernement et des institutions de la République, à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de développement et du respect des droits de l'enfant. Cela nous amènera à nous constituer en organe interactif, pour mieux rapprocher l'État des populations", a conclu M. Ndong Ekogha.



Photo: BOTOUNOU

Les responsables d'Acade-Gabon et les enfants ayant obtenu leurs Carnets de présomption d'identité (CPI).

## Maux et débat

### On veut nos cartes d'identité

J'AI ma carte d'identité, elle doit expirer le 1er mars 2022. Étant donné que j'ai une petite marge de manœuvre, je ne devrais pas penser, pour le moment, à son renouvellement. Sauf que depuis plusieurs mois, des informations y relatives pourrissent ma sérénité. De plus en plus de personnes se plaignent des tracasseries qu'elles subissent pour éditer ou renouveler leur pièce d'identité. Et les explications de la Police ne sont pas convaincantes. En effet, suite à l'article paru dans l'Union du 4 septembre 2019, intitulé "Ruée vers l'ancien commissariat central", nos reporters avaient pu obtenir des précisions inhérentes à l'affluence enregistrée au commissariat du Littoral (ancien commissariat central de Libreville). Laquelle découlerait du fait que les consommables utilisés pour l'établissement du récépissé sont épuisés partout, excepté au commissariat du Littoral.

L'autre explication de la Police indiquait qu'il n'était pas question d'une opération d'établissement de la Carte nationale d'identité, mais plutôt de contrôle et vérification des pièces à fournir dans le dossier. Ladite opération débouchant sur la délivrance d'un récépissé. Discours difficile à comprendre. Si la délivrance du récépissé est la seule opération en cours, l'établissement de la carte est donc renvoyée aux calendes grecques alors qu'il en est la suite logique. Le problème est qu'il y a des effets pervers. Plusieurs entités privées et publiques refusent la présentation du récépissé et exigent une "vraie" carte. Pénalisant ainsi de nombreux citoyens dans différentes opérations.

Les explications de la police relevées plus haut n'ont rien changé à la situation. Depuis le mois de septembre, les Librevillois ont afflué vers le Littoral, unique lieu, jusque-là, opérationnel. Et connu les mêmes tracasseries. Aux dernières nouvelles, les consommables y seraient aussi épuisés, obligeant les usagers à se rendre au commissariat de Belle-Vue.

Finalement, tout ceci donne l'impression que la Police et, par ricochet, le ministère de l'Intérieur, donnent peu d'importance à ce document. Comment est-il possible que sur six entités (Littoral, Belle-vue, Sogatol, Nzeng-Ayong, Okala / Akanda et Owendo), une seule soit opérationnelle au point d'instaurer des quotas journaliers (70 personnes selon les témoignages). À ce rythme-là, ne faut-il pas attendre au moins trois ans pour récupérer sa carte d'identité ? C'est une question à laquelle seuls les responsables de la police peuvent répondre.

Et il va falloir trouver des solutions, parce que nous voulons juste nos cartes d'identité.

Par Serge A. MOUSSADJI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES n° CDC/ADG/DGA/DDE/008.30.10/2019**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN ECONOMIE DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION CLIMATIQUE ET DE RENFORCEMENT DU PLAN NATIONAL D'ADAPTATION**

---

**INFORMATIONS GENERALES**

Pays :	Gabon
Date de publication :	02 novembre 2019
Date limite de dépôt du dossier (heure locale) :	22 novembre 2019 - 15:30
Agence de financement :	Fonds Vert pour le Climat
Commanditaire :	Caisse des Dépôts et Consignations
Bénéficiaire :	Agence Nationale des Parcs Nationaux
Langue :	Français et Anglais

**CONTEXTE**

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) du Gabon est une institution financière créée sous la forme d'un Etablissement public à caractère industriel et commercial par l'ordonnance n°24/PR/2010 du 12 août 2010.

La CDC a signé un accord de subvention avec le Fonds Vert pour le Climat (Green Climate Fund - GCF) dans le cadre d'un appui à l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) du Gabon visant à améliorer la base de connaissances scientifiques et techniques sur le changement climatique aux niveaux national et infranational au Gabon afin de mieux hiérarchiser les besoins d'investissements en matière d'adaptation des zones côtières.

La CDC recherche un Consultant National en Economie pour l'accompagner dans la réalisation de l'une des composantes du projet. Le Consultant en Economie travaillera en étroite collaboration avec un Expert International en Finances Publiques.

Pour cette mission, il sera essentiellement question d'évaluer les impacts et les opportunités économiques dus au changement climatique à l'aide de macro-données ainsi que de données recueillies sur le terrain dans les zones côtières.

**CONTACT**

Le dossier d'appel d'offres incluant les termes de référence est obtenu par téléchargement sur le site indiqué ci-dessous ou sur demande aux adresses suivantes : [appeldoffres@cdc-gabon.ga](mailto:appeldoffres@cdc-gabon.ga) ; [gminko@cdc-gabon.ga](mailto:gminko@cdc-gabon.ga) et [jmbadinga@cdc-gabon.ga](mailto:jmbadinga@cdc-gabon.ga)

Les offres devront être soumises soit en mains propres ou par voie postale à l'adresse de la CDC ci-dessous sous pli fermé (en cinq exemplaires dont un original) ; soit par voie électronique à : [appeldoffres@cdc-gabon.ga](mailto:appeldoffres@cdc-gabon.ga) avec copie à [gminko@cdc-gabon.ga](mailto:gminko@cdc-gabon.ga)

Adresse :	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 2EME ETAGE IMMEUBLE ORCHIDIA AVENUE DE COINETET BP : 8820 LIBREVILLE - GABON
Téléphone :	+241 01770115
Adresse électronique :	<a href="mailto:appeldoffres@cdc-gabon.ga">appeldoffres@cdc-gabon.ga</a>
Site Web :	<a href="http://www.cdc-gabon.ga">http://www.cdc-gabon.ga</a>

**DOCUMENTS A TELECHARGER SUR LE SITE INDIQUE CI-DESSUS :**

- Termes de Référence de la Mission

ETABLISSEMENT PUBLIC AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DOTATION DE 500 MILLIARDS DE FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL : 2<sup>ème</sup> ETAGE IMMEUBLE ORCHIDIA, AVE. JEAN ADEMBO - B.P. 8820 LIBREVILLE - GABON  
N° SIRET : 983 485 G - NIF : 793 485 N - Téléphone (+241) 01 77 01 15 - Télécopie +241 01 77 01 89